

FNB XRP Evolve

31 décembre 2025

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels complets du fonds de placement. Vous pouvez obtenir les états financiers annuels du Fonds gratuitement, sur demande, en composant le 1-844-370-4884, en nous écrivant à Evolve Funds, 161, King Street, Suite 1210, Toronto (Ontario) M5J 2S1, ou encore en visitant notre site Web, à l'adresse www.evolveetfs.com, ou celui de SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.com. Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration du fonds de placement, le dossier de vote par procuration ou l'information trimestrielle.

FNB XRP Evolve

31 décembre 2025

Objectif et stratégies de placement

L'objectif de placement du FNB XRP Evolve (le « Fonds ») est de détenir la quasi-totalité de ses actifs en XRP physiques afin d'offrir un moyen sûr et pratique de détenir des XRP dans un compte de courtage.

Risque

Au cours de la période visée par le présent rapport, aucun changement apporté au Fonds n'a modifié considérablement le niveau de risque associé à un placement dans le Fonds. Les investisseurs éventuels devraient lire le plus récent prospectus du Fonds et examiner la description des risques qui s'y trouve.

Résultats d'exploitation

Depuis le lancement des parts de FNB non couvertes libellées en dollars canadiens et des parts de FNB non couvertes libellées en dollars américains le 18 juin 2025, aucune donnée sur leur rendement ne peut être présentée. Au 31 décembre 2025, l'actif net du Fonds s'établissait à 31,2 millions de dollars.

Pour la période terminée le 31 décembre 2025, le Fonds a enregistré une augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation de (14 983 498 \$). Ce Fonds n'était pas en activité au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024. Le Fonds a distribué 145 016 \$ aux porteurs de parts au cours de l'exercice. Evolve Funds Group Inc. (le « gestionnaire ») a pris la décision d'effectuer des distributions supérieures aux bénéfices, en raison des facteurs suivants :

La déclaration de fiducie des Fonds exige que des montants suffisants soient payés ou payables chaque année de sorte que les Fonds ne soient pas assujettis à un impôt sur le revenu non remboursable en vertu de la Partie I de la Loi de l'impôt.

Les montants inclus dans le calcul du revenu net et des plus-values nettes réalisées du Fonds pour une année d'imposition peuvent englober des montants qui n'ont pas encore été reçus par le Fonds.

Le gestionnaire estime que des distributions régulières et stables sont essentielles pour répondre aux attentes des porteurs de parts et conserver la confiance des investisseurs. Par conséquent, les taux de distribution ne sont rajustés qu'en fonction de changements importants.

Le gestionnaire est d'avis qu'un cycle économique complet est nécessaire pour effectuer une évaluation exhaustive des résultats.

Le gestionnaire a entièrement confiance en l'objectif de placement du Fonds et les perspectives de croissance de celui-ci.

Commentaires du gestionnaire de portefeuille

L'année 2025 a marqué un tournant pour le XRP, l'actif numérique ayant atteint un sommet historique pour la première fois en sept ans, porté par une plus grande clarté réglementaire et par le regain d'intérêt des investisseurs.

Après plus de quatre ans, le litige de longue date entre Ripple Labs Inc. et la Securities and Exchange Commission des États-Unis a pris fin officiellement en août. Le dossier, qui s'est ouvert en décembre 2020, concernait la possible illégalité des ventes de XRP en vertu des lois américaines sur les valeurs mobilières. En 2023, la Cour a rendu une décision partielle en faveur de Ripple, mais une série d'appels de part et d'autre a maintenu l'incertitude jusqu'en 2025¹.

Après l'élection du président Donald Trump et l'arrivée d'une administration plus favorable aux cryptomonnaies, les deux parties ont d'abord cherché à parvenir à un règlement négocié au début de 2025. Cette entente a été rejetée par la Cour, ce qui a eu comme effet d'amener Ripple et la SEC à retirer leurs appels respectifs. Cela a mis fin à l'affaire et a confirmé la décision de 2023 en faveur de Ripple, formant un précédent important pour le classement futur des actifs numériques¹.

La disparition de l'incertitude réglementaire s'est révélée un important catalyseur pour le XRP. Avant 2025, le XRP n'avait pas atteint 3,00 \$ depuis 2018. Sept ans plus tard, et environ un mois avant la fin officielle du litige, le XRP a atteint un nouveau sommet, soit 3,65 \$, surpassant son record précédent, soit 3,40 \$¹.

FNB XRP Evolve

31 décembre 2025

L'élan s'est poursuivi à mesure que la demande des investisseurs s'étendait au-delà des plus grands cryptoactifs. Après l'approbation des FNB de bitcoins et d'ethers et leur forte adoption, l'attention s'est tournée vers les cryptomonnaies alternatives. Des FNB canadiens de XRP ont été lancés durant l'été, puis approuvés aux États-Unis. La demande a été immédiate : les FNB de XRP ont enregistré un volume d'opérations de 38 millions de dollars dès leur premier jour de négociation, ce qui en faisait le lancement de FNB le plus important de l'année jusque-là.

1) <https://decrypt.co/351545/year-xrp-2025-new-highs-7-years-ripple-sec-case-ends>

Événements récents

En 2026, les marchés financiers exercent leurs activités dans un environnement de plus en plus marqué par les conflits géopolitiques, en particulier la guerre en cours au Moyen-Orient. L'escalade du conflit a entraîné des mouvements brusques sur les marchés mondiaux, dont de fortes hausses des prix du pétrole et du gaz, une demande accrue pour les actifs refuges, et une volatilité des actions, des obligations et des devises. Bien que l'activité économique de plusieurs régions demeure résiliente, la hausse des prix de l'énergie et l'incertitude géopolitique accrue ajoutent de nouveaux risques à la trajectoire de l'inflation et aux attentes en matière de politiques. Les gouvernements réévaluent les dépenses militaires et les ententes commerciales, alors que l'atteinte de l'équilibre entre la gestion des pressions inflationnistes et le soutien à la croissance par les banques centrales devient plus complexe. La volatilité du marché a augmenté dans l'ensemble des catégories d'actifs, en particulier dans les secteurs sensibles aux coûts de l'énergie, au risque géopolitique et aux chaînes d'approvisionnement mondiales. La durée et l'incidence du conflit sur l'économie en général demeurent incertaines, et les répercussions financières éventuelles sur les placements évoluent avec la situation.

Opérations entre parties liées

Evolve Funds Group Inc. (le « gestionnaire »), société constituée sous le régime des lois de l'Ontario, est le fiduciaire, le gestionnaire et le conseiller en valeurs du Fonds et est responsable de l'administration quotidienne du Fonds. Le Fonds verse des frais de gestion annuels au gestionnaire en contrepartie de ses services. Les frais de gestion versés au gestionnaire sont considérés comme des opérations entre parties liées, car le gestionnaire est considéré comme une partie liée du Fonds. Les frais de gestion sont présentés à l'état du résultat global des états financiers annuels du Fonds et font l'objet d'une analyse plus détaillée ci-dessous.

Le Fonds est autorisé à acheter, vendre et détenir des titres de certains émetteurs qui sont directement ou indirectement liés au gestionnaire. En ce qui concerne les placements dans des émetteurs liés, le gestionnaire s'est appuyé sur l'approbation qu'il a reçue du Comité d'examen des investissements (« CEI »). Le gestionnaire se conforme à ses politiques et procédures actuelles à l'égard des placements auprès des émetteurs liés et se rapporte régulièrement au CEI.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés en fonction d'un taux de 1,00 % par année de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds. Les frais sont cumulés quotidiennement et généralement payés tous les mois à terme échu. Depuis la date de création du Fonds, le gestionnaire a réduit les frais de gestion des parts de FNB non couvertes libellées en dollars canadiens et des parts de FNB non couvertes libellées en dollars américains du Fonds, les faisant passer à 0,75 %. Les frais de gestion annuels effectifs des parts de FNB non couvertes libellées en dollars canadiens et des parts de FNB non couvertes libellées en dollars américains sont de 0,75 %. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, le Fonds a engagé des frais de gestion de 121 154 \$. Ces frais de gestion ont été encaissés par le gestionnaire dans le cadre de l'exploitation quotidienne du Fonds, qui comprend notamment la gestion du portefeuille, la maintenance des systèmes de portefeuille utilisés pour la gestion du Fonds, le maintien du site Web www.evolveetfs.com et la prestation de l'ensemble des autres services comme le marketing et la promotion.

Frais d'exploitation

À moins que le gestionnaire n'y renonce ou ne les rembourse, tous les frais d'exploitation du Fonds qui sont engagés relativement à l'exploitation et à l'administration du Fonds sont payés par le Fonds. Ces frais comprennent notamment, mais sans s'y limiter : les frais d'expédition et d'impression des rapports périodiques aux porteurs de parts; les frais payables à l'agent chargé de la tenue des registres et agent des transferts et au dépositaire; les frais raisonnables que le gestionnaire ou ses agents ont engagés dans le cadre de leurs obligations courantes envers le Fonds; les frais engagés par les membres du CEI liés au CEI; les frais liés à la conformité au Règlement 81-107; les frais liés à l'exercice, par un tiers, des droits de vote rattachés aux procurations; les primes d'assurance pour les membres du CEI; les honoraires payables aux auditeurs et aux conseillers juridiques du Fonds; les frais de dépôts réglementaires, les frais de bourse et de licence (le cas échéant) et les frais de CDS; les frais bancaires et les intérêts se rapportant à tout emprunt (le cas échéant); les frais de maintenance du site Web; les frais liés à la conformité à l'ensemble des lois, aux règlements et aux politiques applicables, y compris les frais liés aux exigences de dépôt continues, comme les frais de rédaction et de dépôt des prospectus; les honoraires des avocats, des comptables et des auditeurs; les frais du fiduciaire, du consultant en XRP (le cas échéant), de CF Benchmarks (en ce qui concerne la licence d'indice ou les frais de consultation, le cas échéant), du dépositaire et du gestionnaire engagés relativement à des questions qui ne relèvent pas du cours normal des activités du Fonds. Les frais additionnels que le Fonds doit également payer comprennent les taxes et les impôts payables par le Fonds auxquels il est assujéti, y compris l'impôt sur le revenu, les taxes de vente (notamment la TPS/TVH) et les retenues d'impôt; les frais engagés à la dissolution du Fonds; les frais extraordinaires que le Fonds peut engager et toutes les sommes payées au titre de la dette (s'il y a lieu); les frais liés aux assurances et aux poursuites ou procédures juridiques se rapportant au Fonds ou à ses actifs ou visant à protéger les porteurs de parts, le fiduciaire, le gestionnaire et les administrateurs, dirigeants, employés ou mandataires de chacun de ceux-ci; les frais liés à l'indemnisation du fiduciaire, des porteurs de parts, du gestionnaire et des administrateurs, dirigeants, employés ou mandataires de chacun de ceux-ci dans la mesure où la déclaration de fiducie le permet; et les frais liés à la préparation, à l'impression et à la mise à la poste des renseignements destinés aux porteurs de parts relativement aux assemblées des porteurs de parts. Le Fonds est également responsable de l'ensemble des courtages et des autres frais liés aux opérations de portefeuille ainsi que des frais extraordinaires du Fonds qui peuvent être engagés à l'occasion, y compris les commissions et autres coûts d'opérations du portefeuille associés à l'exécution d'opérations de placement du Fonds dans les XRP.

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent des informations financières clés sur le Fonds et visent à aider les lecteurs à comprendre ses résultats financiers pour la période indiquée.

Actif net par part du Fonds¹

	31 décembre 2025 (\$)
Pour la période terminée le :	
Parts de FNB non couvertes libellées en dollars canadiens – actif net par part⁴	
Actif net par part au début de la période ²	7,35
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :	
Total des charges	(0,10)
Gains (pertes) réalisés	(0,53)
Gains (pertes) latents	(4,31)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation³	(4,94)
Actif net par part à la fin de la période	6,06
Parts de FNB non couvertes libellées en dollars américains – actif net par part	
Actif net par part au début de la période ²	9,99
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :	
Total des charges	(0,17)
Gains (pertes) réalisés	(0,44)
Gains (pertes) latents	0,32
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation³	(0,29)
Actif net par part à la fin de la période	8,26

1 Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds au 31 décembre 2025. Les activités liées aux parts de FNB non couvertes libellées en dollars canadiens et aux parts de FNB non couvertes libellées en dollars américains ont commencé le 18 juin 2025.

2 Ce montant représente le prix de lancement initial.

3 L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation à la date considérée. L'augmentation (la diminution) liée à l'exploitation se fonde sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

4 Les montants par part sont exprimés en dollars américains.

FNB XRP Evolve

31 décembre 2025

Ratios et données supplémentaires du Fonds

	31 décembre 2025
Pour la période terminée le :	
Parts de FNB non couvertes libellées en dollars canadiens – ratios et données supplémentaires	
Valeur liquidative totale (\$) ⁵	30 446 807
Nombre de parts en circulation ⁵	5 028 000
Ratio des frais de gestion ^{6, 10}	2,14 %
Ratio des frais de gestion avant renonciations ou prises en charge ^{7, 10}	2,42 %
Ratio des frais d'opérations ⁸	0,03 %
Taux de rotation du portefeuille ⁹	89,59 %
Valeur liquidative par part (\$)	6,06
Cours de clôture (\$)	5,97
Parts de FNB non couvertes libellées en dollars américains – ratios et données supplémentaires	
Valeur liquidative totale (\$) ⁵	726 534
Nombre de parts en circulation ⁵	88 000
Ratio des frais de gestion ^{6, 10}	2,62 %
Ratio des frais de gestion avant renonciations ou prises en charge ^{7, 10}	2,90 %
Ratio des frais d'opérations ⁸	0,03 %
Taux de rotation du portefeuille ⁹	89,59 %
Valeur liquidative par part (\$)	8,26
Cours de clôture (\$)	8,09

5 Ces renseignements sont présentés au 31 décembre 2025.

6 Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges plus la taxe de vente harmonisée (exclusion faite des distributions, des commissions et des autres coûts d'opérations du portefeuille) de la période indiquée et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période.

7 Le ratio des frais de gestion avant renonciations ou prises en charge est établi d'après le total des charges plus la taxe de vente harmonisée (exclusion faite des distributions, des commissions et des autres coûts d'opérations du portefeuille) de la période indiquée et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période.

8 Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et des autres coûts d'opérations du portefeuille, exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période.

9 Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds au cours de la période sont élevés, et plus il est probable qu'un investisseur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

10 Depuis la date de création du Fonds, le gestionnaire a réduit les frais de gestion des parts de FNB non couvertes libellées en dollars canadiens et des parts de FNB non couvertes libellées en dollars américains du Fonds, les faisant passer à 0,75 %. Les frais de gestion annuels effectifs des parts de FNB non couvertes libellées en dollars canadiens et des parts de FNB non couvertes libellées en dollars américains sont de 0,75 %.

Rendement passé

Comme les parts de FNB non couvertes libellées en dollars canadiens et de FNB non couvertes libellées en dollars américains du Fonds sont offertes depuis moins d'un an, leur date de création étant le 18 juin 2025, la présentation de données sur le rendement de la période n'est pas autorisée.

Aperçu du portefeuille

Ensemble des titres

Titre	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
XRP	100,0
Total	100,0

FNB XRP Evolve

31 décembre 2025

Répartition sectorielle

Portefeuille par catégorie	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
Actifs numériques	
XRP	100,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,5
Autres actifs, moins les passifs	(0,5)
Total	100,0

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations que réalise le Fonds. Des mises à jour trimestrielles sont disponibles sur notre site Web, à l'adresse www.evolveetfs.com.



FNB XRP Evolve